



multiples contrats a durée déterminés vallent ils un CDI

Par **Krystal71**, le **05/01/2018 à 09:01**

Bonjour. Je suis actuellement sous contrat avec une association pour personnes en situation de handicap depuis aout 2016. Au total 23 contrats d'ube durée de 1 jour à 1 mois environ. Aujourd'hui un poste CDI est à pourvoir mais je n'y est pas accès car je suis en attente de mon diplome Le fait s'avoir autant de CDD peut il me conduire vers une requalification en CDI? Cordialement

Par **morobar**, le **05/01/2018 à 09:20**

Bonjour,
Peut-être.
Mais s'il s'agit comme je le ,pense des contrats ponctuels entrecoupés par des périodes de chômage,il n'y aura pas requalification.

Par **Lag0**, le **05/01/2018 à 09:56**

[citation]Au total 23 contrats d'ube[/citation]
bonjour,
Qu'est-ce qu'un contrat d'ube ?

Par **Krystal71**, le **05/01/2018** à **11:27**

D'une durée , désolée pour l'erreur de frappe

Par **CecileVillie**, le **05/01/2018** à **16:56**

Entre chaque CDI, un temps de carence doit être respecté. A défaut les CDD peuvent être requalifiés en CDI.

<http://www.villie-avocat.com/>